



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers

Séance du 7 septembre 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER
Tél. : 01.34.25.24.26.
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

Avis sur le PLU arrêté de la commune de MOISSELLES

La commune de Moisselles a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 5 juillet 2018. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 7 septembre 2018.

La commission s'est prononcée sur :

- les STECAL Nj au Nord du quartier du clos Saint Lubin (parcelles cultivées et déclarées à la PAC) et au Sud (clos des Bourguignons, fonds de jardins),
- le STECAL Ne correspondant au cimetière et à son extension,
- le projet de zone AUI, impliquant une consommation de 8,3 ha d'espaces agricoles (surface inchangée),
- le projet de zone Ulb, impliquant une consommation de 1,2 ha d'espaces agricoles (décision du TA).

La CDPENAF a émis **un avis favorable**.

La présidente de la CDPENAF

Sylvie PIERRARD